

# BANQUE

## COMMENT S'Y PRENDRE POUR CHANGER D'ÉTABLISSEMENT

*Le changement de banque devrait être facilité d'ici à l'automne 2016.*

*Pour le moment, cette démarche peut relever du casse-tête.*

### Paris Match. Comment choisir sa nouvelle banque ?

**Gaël Duval.** Outre les coûts, votre rapport à la banque est un critère clé. Si vous avez besoin de vous rendre souvent en agence, ne le négligez pas. De plus en plus de banques de détail fournissent des outils apparentés à la banque en ligne, mais tout le monde n'en propose pas. Certaines offres sont intégrées dans les packages de base, d'autres non. Cela peut faire partie de vos critères de sélection.

### Et une fois la banque sélectionnée ?

La première étape est de demander le Rib et le numéro Iban de la future banque et de les communiquer à tous les opérateurs de flux entrants sur votre compte : employeur, caisse de retraite, Sécurité sociale, mutuelle... N'oubliez pas d'indiquer à votre nouvel établissement les opérations automatisées de débit que vous voulez transférer. Il se chargera de l'opération ; il n'est donc pas nécessaire d'en informer votre ancienne banque. Soyez vigilant : toute omission risque d'entraîner un impayé et les frais qui s'y rapportent.

### Que faire de ses moyens de paiement ?

Vous pouvez les détruire ou les rendre à votre ancienne banque : soit au guichet, soit par lettre recommandée avec accusé de réception. En les détruisant, vous ne prenez aucun risque mais n'oubliez pas de le notifier à l'ancienne banque. Avant d'acter la fermeture du compte, assurez-vous d'avoir purgé tous vos paiements :

un chèque peut être encaissé pendant un an et huit jours à compter de sa date d'émission !

### Et pour les produits d'épargne ?

Certains sont transférables, d'autres pas. Les livrets doivent être clôturés dans l'ancienne banque et rouverts dans la nouvelle. Détenir deux livrets A est interdit ! L'assurance-vie n'est pas transférable. En revanche, le compte-titres et le compte d'épargne en actions (PEA) le sont. Cela implique cependant de ne faire aucune opération pendant le transfert qui dure au moins quinze jours.



### *Avis d'expert*

**GAËL DUVAL**

*« Un chèque peut être encaissé pendant un an et huit jours »*

### Combien ça coûte ?

C'est gratuit pour les livrets réglementés tels que le livret A. Ensuite, tout dépend du type et du nombre de produits dont vous disposez. Les frais unitaires varient de 15 à 30 euros, pour un total qui peut atteindre une centaine d'euros, voire davantage. La prise en charge en totalité de ces frais peut se négocier avec la nouvelle banque, qui vous les remboursera sur présentation des justificatifs. Si vous ne demandez rien, ne vous attendez pas au moindre geste ! ■

*Fondateur de JeChange.fr.*